
STRATEGIE DE DYNAMISATION DU COMMERCE EN CENTRE-VILLE

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE
26 MAI 2011

STRATEGIE DE DYNAMISATION DU COMMERCE EN CENTRE-VILLE

- **VEILLER A LA DIVERSITE DE L'OFFRE COMMERCIALE**
- **SOUTENIR LA VITALISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE**
- **FAVORISER L'ANIMATION COMMERCIALE**

La stratégie de dynamisation du commerce en centre-ville

- **Intervenir sur l'urbain en faveur de la vitalité commerciale :**
 - la ville a établi un périmètre de sauvegarde du commerce de l'artisanat de proximité le 17 novembre 2009 à l'intérieur duquel, elle peut exercer son droit de préemption, lors de la cession des fonds de commerce et des baux commerciaux
 - **Objectif** : favoriser le maintien et le renforcement des commerces de bouche et d'équipement de la personne



Veiller à la diversité de l'offre commerciale

❑ Exercice du droit de préemption sur les fonds commerciaux

➤ Exemple : LA VILLA -12 rue Henri Barbusse

La Ville a récemment préempté le fonds de commerce du restaurant la Villa.

Un appel a candidature a été lancé, avec la volonté de maintenir une activité de restauration traditionnelle.



Veiller à la diversité de l'offre commerciale

□ Intervention sur l'acquisition de locaux commerciaux :

C'est la mobilisation du droit de préemption urbain qui permet d'acquérir des murs en vue de maintenir des commerces de bouche.

- **Exemple** : installation d'une poissonnerie à venir à la place de l'ancienne pâtisserie CAM place des Belles-Femmes (ouverture prévue en septembre 2011)



La Stratégie de vitalisation du commerce en centre-ville

- **Constats** : nécessaire remise aux normes de certaines boutiques du Centre Ville contribuant à la rénovation urbaine du quartier et s'intégrant dans le projet de territoire plus global (en lien avec l'OPAH RU)
- **Objectif 2011** : Dans le cadre du dépôt du dossier FISAC
 - ✓ Inciter les commerçants du Centre Ville à rénover leurs vitrines pour dynamiser leur activité et améliorer le paysage urbain
 - ✓ Inciter les commerçants du Centre Ville à devancer l'obligation de mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite prévue en 2015
- **Moyens** : Mise en place d'un fonds mobilisable par les commerçants permettant un cofinancement via un partenariat Ville/Etat/commerçant de leur projet



La Stratégie de vitalisation du commerce en centre-ville

■ La tranche FISAC 2011-2012 :

- 08/06/2011 : réunion d'information à destination des commerçants du centre-ville sur le lancement du plan vitrines
- 08/07/2011 : premier comité de sélection, notification des accords aux commerçants retenus
- Juillet 2011-Juin 2011 : réalisation des travaux par les commerçants
- Juillet 2012 : clôture de la tranche, et demande du débloqué des fonds à l'Etat



Favoriser l'animation commerciale

- **Le rôle du Manager commerce :**
 - **Recenser les attentes et les préoccupations des commerçants et les relayer auprès des services de la ville**
 - **Accompagner les commerçants dans l'organisation d'animations commerciales :**
 - ✓ **Accueillir, informer et orienter les commerçants ou les porteurs de projet qui souhaitent s'installer à Nanterre,**
 - ✓ **Orienter les nouveaux commerçants dans leurs démarches (formalités administratives, demandes d'enseignes...),**
 - ✓ **Accompagner la commercialisation des programmes neufs en lien avec les aménageurs, les promoteurs, les investisseurs et les commercialisateurs.**



Favoriser l'animation commerciale

- Travail mené en lien avec la CCIP en vue de la création d'une nouvelle association des commerçants
- Organisation de la journée nationale du commerce de proximité : 8 octobre 2011
- Organisation de la Ferme Géante : les 25 et 26 novembre 2011

